



Électrifier pour protéger le pouvoir d'achat des ménages



**Concilier lutte contre la précarité énergétique
et atténuation du changement climatique
grâce à l'électromobilité et aux pompes à chaleur**



POURQUOI ÉLECTRIFIER ?

La facture énergétique de la France s'est élevée à 61 milliards d'euros en 2023 après avoir atteint le double en 2022. Elle reste à l'un de ses plus hauts niveaux atteints ces trente dernières années et s'explique quasi-exclusivement par les importations d'énergies fossiles¹. Ainsi, 65 % des produits pétroliers sont consommés par le secteur des transports, principalement à destination des transports routiers, 58 % du gaz est consommé dans les bâtiments, principalement pour le chauffage, et 68 % du charbon est consommé dans l'industrie pour certains procédés industriels². Au-delà du bénéfice pour la balance commerciale, s'extraire de cette dépendance permettra de limiter la contribution de la France au changement climatique et d'accroître la résilience face aux crises, pour partie liées aux dépendances géopolitiques envers des pays exportateurs d'énergies fossiles.

La transition énergétique consiste donc à transformer notre système énergétique pour passer d'une consommation qui repose pour deux-tiers sur l'importation d'énergies fossiles à une consommation d'énergie 100 % bas-carbone produite sur le territoire national, avec un rôle majoritaire pour l'électricité.

Décarboner les usages énergétiques permet de protéger les consommateurs de la volatilité des prix des énergies fossiles.

Néanmoins, bien qu'une transition énergétique réussie ouvre le champ à de nombreuses opportunités, elle ne saurait se faire qu'en préservant la compétitivité des entreprises et en préservant le pouvoir d'achat de tous les ménages. En ce sens, **la facture d'énergie est une préoccupation majeure pour nos concitoyens : ces dernières années, la dépense annuelle des ménages en énergie s'élevait à plus de 3 000 € en moyenne, soit 9 % de leur budget, pour moitié fléchée vers le carburant et pour moitié pour le logement³.**

Le succès de la transition reposera donc sur l'efficacité économique des actions qui vont être engagées, de façon à réduire le poids de la facture énergétique, surtout pour les ménages précaires.

La rénovation des bâtiments et le passage aux mobilités électriques nécessiteront ainsi d'importants investissements pour les Français comme pour les pouvoirs publics, aussi bien de façon directe via une amplification des mécanismes de soutien, qu'indirecte via une politique fiscale adaptée sur le long terme pour favoriser le recours aux énergies bas-carbone⁴.

^{1,2,3} SDES, Datalab, « Chiffres clés de l'énergie – Édition 2024 », septembre 2024

⁴ Pour plus de détails voir : Cour des comptes, « La place de la fiscalité de l'énergie dans la politique énergétique et climatique française », septembre 2024

Plus particulièrement, **la fiscalité des énergies ainsi que les aides à destination des ménages ou des entreprises doivent être définies et opérées en cohérence avec les objectifs climatiques comme le souligne la Cour des comptes. Au-delà, les dispositifs d'accompagnement des ménages modestes doivent être amplifiés afin d'envoyer les bonnes incitations tout en limitant le reste à charge supporté par ces ménages.**

Le fléchage vers des solutions électriques bas-carbone matures, tant en termes de performance énergétique que de réduction des émissions de CO₂, comme les voitures électriques et les pompes à chaleur, permettra en ce sens d'optimiser l'utilisation de l'argent public et de mieux protéger les ménages contre l'augmentation des prix des énergies fossiles et du carbone.



L'UFE souligne l'urgence de mettre en œuvre les conditions pour que la transition écologique soit effective et se traduise notamment par une part de l'électricité plus importante dans nos usages du quotidien, tout en protégeant la compétitivité et le pouvoir d'achat des ménages.



Faire le plein en divisant sa facture par trois !

Comparaison des coûts des carburants

Coût TTC estimé pour rouler 100 kilomètres avec les véhicules particuliers neufs les plus vendus en 2023.

Électricité** Coût de la charge à domicile***	3,8 € / 100 km
Essence* E10	9,5 € / 100 km
Gaz naturel comprimé*	6,9 € / 100 km
Gazole* B7	7,1 € / 100 km
GPL-c*	7,2 € / 100 km
Hydrogène**	14,8 € / 100 km



Plus d'informations sur :

www.ecologie.gouv.fr/carburants-et-combustibles-autorises-en-france

* Coût estimé sur la base des prix moyens pratiqués en métropole sur les mois de juillet, août et septembre 2024

** Prix de marché sur la même période

*** Prix pratiqués souvent supérieurs pour la charge en voirie

En 2022, dans un contexte de crise énergétique, les ménages ont dépensé en moyenne 1 800 € en carburants, soit 340 € en plus qu'en 2021 : il s'agit de la dépense la plus élevée depuis plus de dix ans⁵.

En effet, bien que la voiture électrique soit vendue plus cher qu'une voiture à moteur thermique classique, en raison du prix de la batterie électrique, les aides à l'achat permettent de réduire cet écart, d'autant plus lorsqu'elles sont fléchées vers de petits véhicules légers avec une batterie de faible capacité. De plus, à l'usage la voiture électrique se révèle plus économique : faire le plein à l'électricité coûte moins cher, les frais d'entretien sont fortement réduits, la durée de vie du moteur est plus longue et les stationnements bénéficient souvent de tarifs préférentiels voire gratuits.

Ainsi, une recharge à domicile coûte trois à quatre fois moins chère par kilomètre parcouru qu'un plein de véhicule thermique équivalent⁶. En moyenne, rouler en électrique permet d'économiser autour de 1 000 € par an⁷.

Enfin, la recharge intelligente des véhicules électriques, qui facilite l'intégration des énergies renouvelables au réseau électrique, permet également de réduire la facture d'électricité des utilisateurs de véhicules électriques. Ainsi, la souscription d'un contrat d'électricité permettant de bénéficier d'un tarif réduit en heures creuses permet d'économiser jusqu'à 140 euros supplémentaires en moyenne⁸.

Afin de permettre un allègement immédiat de leur facture, les ménages, en particulier les plus précaires, doivent être aidés dans leur achat de véhicule électrique et pour l'installation d'une borne de recharge à domicile, que ce soit en maison individuelle ou en logement collectif, le prix d'achat étant aujourd'hui le principal frein au déploiement massif de l'électromobilité.

⁵ SDES, Datalab, « Chiffres clés de l'énergie – Édition 2024 », septembre 2024

^{6,7} Gouvernement, dossier de presse, « Déploiement des bornes de recharge : en route pour 2030 ! », octobre 2023

⁸ Je-roule-en-électrique.fr

Les mesures clés pour rendre la voiture électrique accessible au plus grand nombre

✓ **Renforcer les dispositifs de soutien à l'achat, au premier rang desquels le leasing électrique et le bonus écologique favorables à l'industrie française**, jusqu'au moment où le prix d'un véhicule électrique devient accessible aux utilisateurs

✓ **Soutenir le marché de véhicules électriques d'occasion** car il permet aux foyers moins favorisés d'acquérir plus facilement un véhicule électrique

✓ **Faciliter le recours au retrofit** qui permet de bénéficier des avantages de l'électromobilité à moindre coût, sans avoir à changer de véhicule

✓ **Créer une prime à l'installation d'une borne de recharge pilotable à destination des ménages les plus précaires**, pour qui le crédit d'impôt en vigueur n'est pas adapté



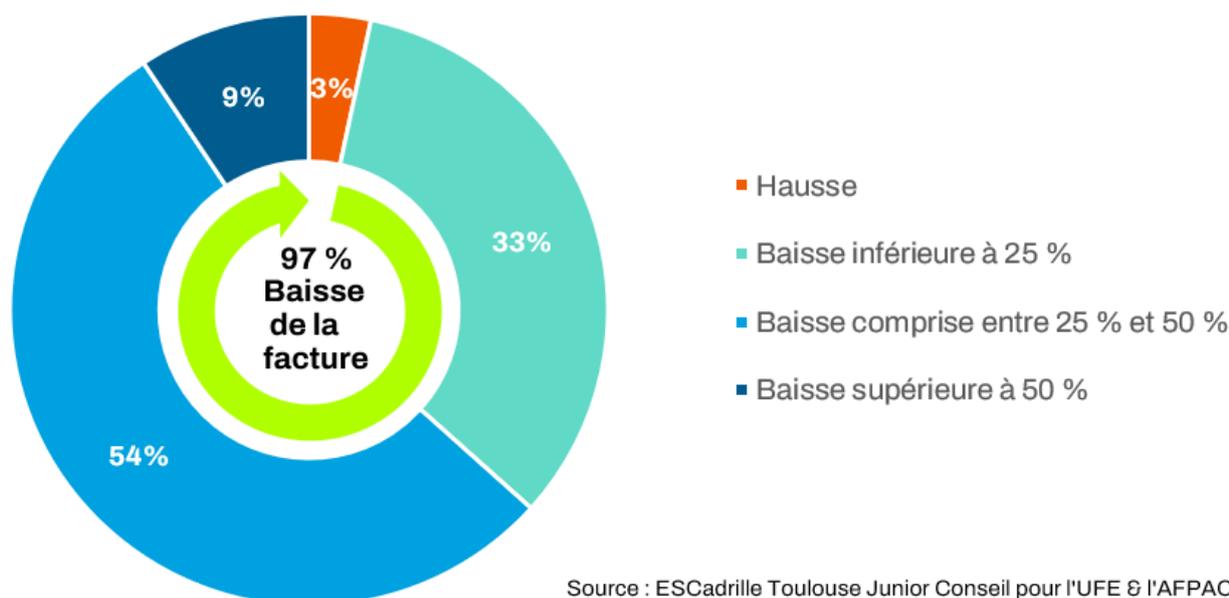
Baisser de 25 à 50 % sa facture de chauffage grâce à la pompe à chaleur !

Dans les dix dernières années, les ménages ont dépensé en moyenne environ 1 700 € en énergie par an pour leur logement, principalement pour se chauffer⁹. Ce poste de dépense est d'autant plus prégnant pour les 3,5 millions de ménages en situation de précarité énergétique¹⁰. Face à l'urgence climatique et à cet enjeu social majeur, il est donc nécessaire de rénover en priorité les logements les moins performants sur les plans énergétique et carbone et ceux habités par une population précaire.

Se focaliser sur le remplacement progressif

des énergies fossiles dans les bâtiments neufs et existants au profit des systèmes les plus vertueux, au premier rang desquels les pompes à chaleur, permet de redonner immédiatement du pouvoir d'achat aux ménages et donc de réduire rapidement la précarité énergétique. Mettre en œuvre cette stratégie requiert néanmoins un soutien accru de la part des pouvoirs publics pour réduire le reste à charge des ménages, le prix d'achat des pompes à chaleur étant la principale barrière à leur adoption.

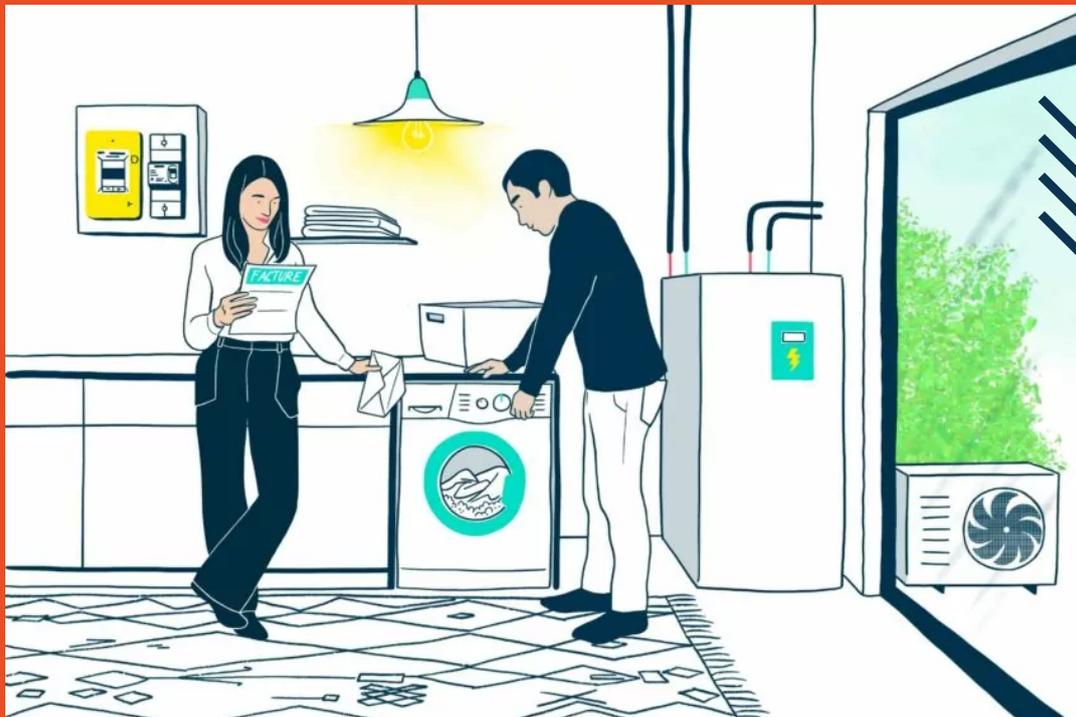
Évolution de la facture des ménages à la suite de l'installation d'une pompe à chaleur



Source : ESCadrille Toulouse Junior Conseil pour l'UFE & l'AFPAC

Plus largement, les économies d'énergies et les réductions de CO₂ engendrées par l'installation d'une pompe à chaleur sont amplifiées dès lors qu'elle est associée à un ou plusieurs autres gestes de rénovation, comme un renforcement de l'isolation. Dans ce dernier cas, bien qu'il soit préférable d'isoler un logement avant d'installer une pompe à chaleur, surtout quand il s'agit d'une passoire énergétique, installer une pompe à chaleur dans

un premier temps laisse toujours la possibilité de réaliser des travaux d'isolation complémentaires dans un second temps¹¹. Enfin, pour stimuler les opérations de rénovation, il importe de prendre en compte les préoccupations de confort, dont celles liées au confort d'été qui sont de plus en plus prégnant et pour lesquelles les pompes à chaleur peuvent jouer un rôle croissant du fait de leur capacité à également rafraîchir le logement.



Jusqu'à 15 % d'économies d'énergie supplémentaire grâce au pilotage ! ¹²

Les ménages n'ont pas forcément le réflexe de changer manuellement la température de leurs radiateurs ou n'ont pas les moyens de la différencier pièce par pièce. Il en est de même pour éteindre et rallumer les appareils en veille manuellement, ou encore pour attendre que les tarifs « heures creuses » s'activent avant de lancer une machine à laver le linge ou de recharger son véhicule électrique.

Cette gestion de l'énergie dans la maison peut pourtant devenir effective dans la durée, et sans y penser, dès lors que les logements se trouvent équipés de système de pilotages (ex : programmateur, thermostat connecté, robinet thermostatique intelligent, prise connectée, passerelle intelligente...) et favoriser des économies sur la facture d'énergie sans perte de confort.

⁹ [SDES, Datalab, « Chiffres clés de l'énergie – Édition 2024 », septembre 2024](#)

¹⁰ [ONPE, « Tableau de bord de la précarité énergétique », juin 2024](#)

¹¹ En effet, la technologie inverter, présente dans plus de 95 % des pompes à chaleur, permet d'adapter leur puissance. En réduisant le besoin de chauffage, l'isolation permet par la suite de baisser la température de l'eau dans les radiateurs et donc d'améliorer la performance des pompes à chaleur.

¹² [ADEME](#)

Les mesures clés pour lutter contre la précarité énergétique grâce aux pompes à chaleur et aux systèmes de pilotage

✓ Garantir la pérennité du dispositif MaPrimeRénov' en fixant en loi de finances une trajectoire pluriannuelle d'évolution et en prolongeant l'aide à la rénovation par geste

✓ Accélérer la rénovation des logements disposant d'un chauffage électrique grâce au déploiement des solutions électriques performantes. Pour cela intégrer la pompe à chaleur air/air dans les dispositifs d'aide, notamment MaPrimeRénov', pour les ménages dont l'énergie principale de chauffage est l'électricité et rendre ces opérations éligibles au taux réduit de TVA

✓ Inclure l'installation d'un système global de pilotage des appareils de l'habitat par un professionnel du bâtiment dans MaPrimeRénov' (chauffage, ballon d'eau chaude, éclairage, appareils en veille, borne de recharge pour véhicule électrique...)

✓ Étudier la mise en place d'un système de bonification dans MaPrimeRénov' en cas de réalisation de plusieurs gestes afin de combler le fossé entre les monogestes et les rénovations globales, de manière proportionnée pour toutes les catégories de ménages

✓ Tenir compte de l'adaptation au changement climatique dans les mécanismes de soutien à la rénovation, notamment en finançant des solutions d'adaptation pour faire face aux risques de vagues de chaleur

✓ Créer un « chèque équipement » spécifique dédié à l'installation d'un système de pilotage performant pour le chauffage dans l'habitat, à destination des bénéficiaires du chèque énergie. En confier l'installation à des professionnels du bâtiment qualifiés et indépendants, accompagnés par la distribution professionnelle, permettant d'empêcher les abus.